

**Extrait N° 6 / du procès-verbal des
délibérations du Conseil Municipal**

Séance ordinaire du 19 MARS 2010

L'an deux mil dix, le dix neuf mars à dix huit heures, le conseil municipal de la Commune des AVIRONS, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Michel DENNEMONT, Maire.**

NOTA :

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le

que la convocation du conseil a été faite le **10 mars 2010** et que le nombre des membres en exercice étant de **29**, le nombre des membres présents est de **25**.

Le Maire,

Présents : M. MONDON René - Mme BAILLIF Line Rose - Mme ZETTOR Jacqueline - M. LESQUELIN Jean Hugues – Mme LUCAS Roseline - M. ESCHYLE Gilles – Mme MEZINO Sylvaine - M. BENARD Alex – Mme HEBERT Monique - M. RIVIERE Lucien - Mme MARCHAND Gladys - Mme LAMOLY Viviane - M. SERMANDE Jean Pierre - Mme RIVIERE Suzette - Mme JULLIEN Marie Josée - Mlle ROMAINSTAL Géraldine - Mme CADAS Isabelle - Mme BARET Liliane - M. CLOTAGATIDE Vincent - Mme CADERBY Colette - M. FERRERE Eric - M. GRONDIN Jacki - M. REMY Michel.

Absent : M. BADER Ricardot *

Procuration : M. DENNEMONT Jean Daniel a donné mandat à M. RIVIERE Lucian - M. FRINGUE Mickaël a donné mandat à Mme MARCHAND Gladys - RIVIERE Raphaël a donné mandat à M. MONDON René - Mme BETON Fernande a donné mandat à M. FERRERE Eric.

Secrétaire : Le Maire propose la candidature de M. CLOTAGATIDE Vincent comme **secrétaire de séance**. Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales et à l'unanimité, M. CLOTAGATIDE est désigné pour en assurer les fonctions.

- M. BADER Ricardot est arrivé au cours de la discussion de la 2^{ème} affaire.

AFFAIRE N° 6 / Adoption du Budget Primitif 2010
- Annexe de l'assainissement collectif des eaux usées

Le compte prévisionnel du service annexe de l'assainissement collectif des eaux usées est proposé comme suit pour l'exercice 2010.

	Dépenses : 394 301	Recettes : 394 301
Fonctionnement	230 255	230 255
Investissement	164 046	164 046

En section de fonctionnement :

Les recettes se répartissent de la façon suivante :

Chap. 70 – Vente de prestations de service (Produits de la taxe de raccordement et de la surtaxe)	68 750
Chap. 74 – Subvention et participation des collectivités	132 094
Chap. 042 – Opération d’ordre de transferts entre sections	29 411

Les dépenses comprennent :

Chap. 011 – Charges à caractère général (Assistance technique CISE)	39 000
Chap. 65 – Autres charges de gestion courante (Imputation du coût de la participation due au fermier pour déversement dans la station d’épuration)	104 612
Chap. 66 – Charges financières	28 465
Chap. 042 – Opération d’ordre de transfert entre sections	58 178

En section d’investissement :

Les dépenses sont constituées de :

Chap. 040 – Opération d’ordre de transfert entre sections	29 411
Chap. 16 – Remboursement d’emprunts et dettes assimilées	41 210
Chap. 20 – Frais d’études	75 000
Chap. 23 – Immobilisations en cours	18 425

Les recettes prennent en compte :

Chap. 040 – Opérations d’ordre de transfert entre sections	58 178
Chap. 10 – Autres réserves	105 868

Pour ce budget, il s’agit essentiellement :

- De réaliser la mise à jour du schéma directeur
- De lancer les études pour l’extension du réseau via le Chemin de ligne, la Rue Maximin Lucas jusqu’au pont Bananes.

Le conseil municipal est invité à :

- fixer le niveau de vote par chapitre ou article
- voter le budget.

Le conseil municipal, après examen du document budgétaire et après avoir entendu les explications du Maire, délibère et, **à l'unanimité** :

- Décide de voter le budget au niveau du chapitre, tant pour la section de fonctionnement que pour la section d'investissement.
- Adopte les différents chapitres tels que ci-dessus proposés, tant pour la section de fonctionnement que pour la section d'investissement.

En conséquence, le **Budget Primitif 2010 de l'assainissement collectif des eaux usées** est arrêté comme suit en balance générale :

	Dépenses : 394 301	Recettes : 394 301
Fonctionnement	230 255	230 255
Investissement	164 046	164 046

Et les membres ont signé.

Pour expédition conforme,

Le Maire,